| Objekttyp: | FrontMatter |
|-------------------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse |
| D 1/11) | 05 (4040) |
| Band (Jahr): 35 (1943) | |
| Heft 7-8 | |
| PDF erstellt | am: 25.05.2024 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

35me année

Juillet/Août 1943

Nº 7/8

La création d'occasions de travail en Suisse.

par le D^r Vital Gavronsky.

I.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le chômage n'est pas un phénomène moderne. Les siècles précédents ont déjà connu des crises assez fortes du marché du travail, par exemple en Angleterre sous Henri VIII, en France sous Louis XVI, à Bâle, peu avant l'effondrement de l'ancienne Confédération et ailleurs encore. Il est donc tout naturel qu'à cette époque déjà on ait cherché le moyen de parer à cette calamité. Parallèlement à la création de caisses de chômage (c'est à Bâle que l'on note la première réalisation de ce genre vers la fin du XVIIIme siècle) et à d'autres institutions de prévoyance, l'Etat a tenté très tôt de venir en aide aux travailleurs condamnés à l'inaction en créant des possibilités de travail. En Suisse, la République de Bâle donna l'exemple dès le XVIIIme siècle en attirant de nouvelles industries, en organisant des travaux publics et même en ouvrant une filature municipale de coton dite «fabrique des pauvres», tout cela afin d'aider les passementiers réduits au chômage par les difficultés d'exportation et la crise économique. Au cours du XIX^{me} siècle, d'autres cantons et communes créèrent des possibilités de travail afin de parer à la menace du chômage. C'est ainsi que Genève organisa de véritables «chantiers nationaux» pendant l'hiver 1879-1880. Berne et Zurich suivirent cet exemple. Mais toutes ces tentatives, si bien inspirées qu'elles aient été, avaient le grave défaut de se limiter presque exclusivement à des travaux de terrassement alors que les chômeurs étaient presque tous des ouvriers qualifiés (à Genève des horlogers et des bijoutiers). On comprend donc que les autorités se soient efforcées de trouver des possibilités de travail plus appropriées, notamment en acclimatant de nouvelles industries (par exemple, celle des montres d'argent à Genève).